

COMPTE RENDU  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
01/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation d'Anne-Marie FITOUSSI, Maire, en date du 30/03/2021.

	Présent	Absent	Procuration à
M. Alain BAILLY	X		
M. Thierry BALAZUN		X	Alain BAILLY
M. Gêrôme BLANC		X	René VIAL
Mme Jeannine CHARPENTIER	X		
Mme Anne-Marie FITOUSSI	X		
Mme Isabelle GANNE-FORT	X		
M. Marc LEMOINE		X	
M. Frédéric MELMOUX		X	
M. Hervé ROBIN	X		
M. René VIAL	X		
Mme Véronique WANNECQUE		X	Jeannine CHARPENTIER

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : M. René Vial

La séance est ouverte à 18h05

Approbation du caractère d'urgence de la tenue du Conseil Municipal :

Compte-tenu de l'échéance du dépôt des demandes de subventions auprès de l'état et du nouveau projet de restructuration des réseaux d'eau et d'assainissement, pour lesquels il est également nécessaire de prévoir la révision des schémas directeurs correspondants ;

Compte-tenu de la réponse de la préfecture concernant la demande de subvention pour la réalisation d'une étude pour travaux sur les ouvrages d'art, une nouvelle demande doit être déposée en intégrant le coût de la réalisation des travaux.

Le caractère d'urgence est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Création et réhabilitation des stations d'épuration - Travaux sur le réseau d'eau potable et pour la défense incendie- Approbation des projets et demandes de Subventions**

Mme La Maire rappelle les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement approuvés en 2006 et 2010 et leurs préconisations.

Les travaux à engager sont exposés et estimés comme suit :

#### **Programme général en assainissement – Montants HT**

RECAPITULATIF GENERAL DES TRAVAUX PROJETES	
<i>Désignation</i>	<i>Total HT</i>
<i>Assainissement hameau de l'église</i>	
Coût des travaux	112 300 €
Honoraires pour foncier, maîtrise d'œuvre, topo... 15%	16 845 €
<i>Sous-total Assainissement l'église</i>	<i>129 145 €</i>
<i>Assainissement hameau le Serre</i>	

Coût des travaux	66 000 €
Honoraires pour foncier, maîtrise d'œuvre, topo... 15%	9 900 €
<i>Sous-total Assainissement Le Serre</i>	<i>75 900 €</i>
<i>Assainissement hameau de Château Méa</i>	
Coût des travaux	67 000 €
Honoraires pour foncier, maîtrise d'œuvre, topo... 15%	10 050 €
<i>Sous-total Assainissement Château Méa</i>	<i>77 050 €</i>
<i>Assainissement hameau Château Bas</i>	
Coût des travaux avec deux stations d'épuration unique à Château Bas	129 000€
Honoraires pour foncier, maîtrise d'œuvre, topo... 15%	19 350 €
<i>Sous-total Assainissement Château Bas</i>	<i>148 350€</i>
<i>Extension de réseau : secteur La Gerle sur L'Eglise</i>	
Coût des travaux	23 000 €
Honoraires pour foncier, maîtrise d'œuvre, topo... 15%	3 450 €
<i>Sous-total Assainissement Le Serre</i>	<i>26 450 €</i>
<b>TOTAL GENERAL DE L'OPERATION HT</b>	<b>456 895 €</b>

#### Programme général des interventions sur le réseau d'eau potable - Montants HT

Installation de comptages sur les sources	11000
Installation de comptages sur l'adduction aux réservoirs	7000
Recherche de fuites et réparations grosses fuites sur Château Bas	50000
Recherche de fuites et réparations grosses fuites sur L'Eglise	50000
Recherche de fuites et réparations grosses fuites sur Château Méa	50000
Suppression citerne de château Méa	11000
Réaménagement chambre de vannes réservoir du Serre	65000
Renforcement du réseau de distribution sur la liaison Le Serre - L'Eglise	154000
Maillage du réseau de distribution sur l'Eglise	110000
Installation de comptages sur les réseaux de distribution (sectorisation)	15000
Travaux de protection des captages	60000
<b>TOTAL EAU POTABLE</b>	<b>583 000</b>

#### Programme des interventions sur le réseau de défense incendie – Montants HT

Bornes incendie (remplacement ou création)	20000
<b>TOAL INCENDIE</b>	<b>20 000</b>

Les plans de financement prévisionnels sont les suivants :

**PLAN DE FINANCEMENT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT – MONTANT HT**

**583 000€ + 456 895 = 1039895 €**

ETAT DSIL	25%	259 974
AGENCE DE L'EAU	50%	519 947
DEPARTEMENT	20%	207 979
COMMUNE*	5%	51 995

**\*Dérogation préfectorale**

**PLAN DE FINANCEMENT DEFENSE INCENDIE – MONTANT HT**

ETAT DSIL	25%	5 000
DEPARTEMENT	20%	4 000
COMMUNE	55%	11 000

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- Charge Mme La Maire de solliciter les aides auprès des organismes financeurs,
- Charge et autorise Mme La Maire à signer tous les documents qui se rapportent au projet.

Adopté à 9 votes pour.

**2/ Etude ET travaux sur ouvrages d'art. Approbation du plan de financement et demande de subventions.**

Madame La Maire présente le devis pour la réalisation d'un diagnostic visuel et structurel et pour les études de maîtrise d'œuvre sur les ouvrages suivants :

- **Pont du Serre, sur le ruisseau du Rapidet**  
Coût étude 1/5 de 30 000€ = 6000€  
  
Coût des travaux = 13 414.50€  
  
Subvention sollicitée auprès du Département (35%) = 6 795€  
  
Subvention sollicitée auprès de l'Etat -DSIL (35%) = 6 795€
- **Mur de Soutènement de Château-Méa**  
Coût étude 1/5 de 30000€ = 6000€  
  
Coût des travaux = 61 897.25€  
  
Subvention sollicitée auprès du Département (35%) = 23 764€  
  
Subvention sollicitée auprès de l'Etat -DSIL (35%) = 23 764€
- **Pont de Pré Girard sur le ruisseau de Bourgeneuf**  
Coût étude 1/5 de 30000€ = 6000€  
  
Coût des travaux = 18 882.50€  
  
Subvention sollicitée auprès du Département (35%) = 8 709€  
  
Subvention sollicitée auprès de l'Etat -DSIL (35%) = 8 709€

- **Pont de la Scierie sur le ruisseau de Goirand**

Coût étude 1/5 de 3000€ = 600€

Coût des travaux = 42354€

Subvention sollicitée auprès du Département (35%) = 17 744€

Subvention sollicitée auprès de l'Etat -DSIL (35%) = 17 744€

- **Pont des Granges**

Coût étude 1/5 de 3000€ = 600€

Coût des travaux = 23 204.20€

Subvention sollicitée auprès du Département (35%) = 10 221€

Subvention sollicitée auprès de l'Etat -DSIL (35%) = 10221€

L'étude consiste en l'élaboration des diagnostics et avant-projet de travaux.

L'établissement de plan de géomètre pour chaque ouvrage ainsi qu'une étude géotechnique.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le concours financier de l'Etat et du Département suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- Charge Mme La Maire de solliciter les aides auprès des organismes financeurs,
- Charge et autorise Mme La Maire à signer tous les documents qui se rapportent au projet.

Adopté à 9 votes pour.

### 3/ Révision des schémas directeurs d'eau et d'assainissement – demandes de subventions

Mme La Maire rappelle les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement approuvés en 2006 et 2010 et leurs préconisations.

Considération qu'il y a lieu de procéder à la révision des schéma directeurs afin de revoir le montant et la programmation des actions à entreprendre, Madame la Maire propose de recourir à l'assistance d'un bureau d'étude.

L'opération pourrait être subventionnée par le Département de l'Isère et l'Agence de l'Eau. Après avoir présenté le cahier des charges et l'estimatif des études, madame La maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante, le plan de financement prévisionnel ci-dessous

Coûts de l'opération :

EAU		
Mise à jour du Schéma Directeur Eau Potable 6 660 €	6660	
Etablissement des dossiers de demande de subvention 1 620 €	1620/2= 810	
Mise à jour d'éléments cartographiques complémentaires 1 700 €	1700/2=850	
Recherche de fuites	3350	
Frais et travaux connexes	22500	
	TOTAL HT	34170

ASSAINISSEMENT	
Mise à jour du Schéma Directeur Assainissement 4 610 €	4610
Etablissement des dossiers de demande de subvention 1 620 €	1620/2= 810
Mise à jour d'éléments cartographiques complémentaires 1 700 €	1700/2=850
Mesures de débits - Mesures de pollution	7370
Frais et travaux connexes	5500
TOTAL HT	19140

### Subventions sollicitées

EAU		
Subvention Agence Eau	50%	17085
Subvention Département	20%	6834
Autofinancement	30%	10251
TVA	20%	6834
<b>TOTAL 2021</b>		<b>41004</b>

ASSAINISSEMENT		
Subvention Agence Eau	50%	9570
Subvention Département	20%	3828
Autofinancement	30%	6380
TVA	20%	3828
<b>TOTAL 2021</b>		<b>23606</b>

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- Charge Mme La Maire de solliciter les aides auprès des organismes financeurs,
- Charge et autorise Mme La Maire à signer tous les documents qui se rapportent au projet.

Adopté à 9 votes pour.

La séance est levée à 18h50

La Maire

Anne-Marie FITOUSSI

